

Vérification de fonctionnement et d'entretien d'une installation d'assainissement non collectif dont la charge brute de pollution organique est inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DBO5

Fiche déclarative

Le présent feuillet doit être renseigné préalablement à la visite de l'agent du SPANC (hors encarts « à renseigner par le SPANC »). En cas de location, l'occupant doit se rapprocher du propriétaire de l'immeuble. Ce feuillet sera préalablement remis à l'agent du SPANC et vérifié par ce dernier.

Informations générales

► COORDONNÉES DU PROPRIÉTAIRE

Nom et prénom du propriétaire :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

Code postal : Commune :

Tél : Courriel :@.....

Adresse de l'installation d'assainissement (si différente de l'adresse du propriétaire) :

Code postal : Commune :

Tél : Courriel :@.....

Référence cadastrale de l'habitation assainie (section et numéro) :

Référence cadastrale de l'implantation de l'installation d'assainissement (section et numéro) :

Par défaut l'adresse du propriétaire sera retenue comme adresse de facturation. Si vous souhaitez que la facture soit adressée à une autre personne, merci de le préciser (nom et coordonnées) :

.....
.....

► CARACTÉRISTIQUES DE L'IMMEUBLE

Maison d'habitation individuelle

• Type de Résidence

☐ Principale ☐ Secondaire ☐ Location ☐ Autre (préciser :

Combien de **pièces principales* (PP)** l'habitation compte-t-elle ?

(En cas d'extension, indiquer le nombre de pièces principales* après travaux)

* Au sens de l'article R 111-1-1 du Code de la Construction et de l'Habitation, les « pièces principales » sont définies comme étant celles destinées au séjour ou au sommeil, par opposition aux « pièces de services » (cuisine, salle de bain, buanderie, etc.)

• Occupation

Nombre d'habitants permanents :

Si l'habitation n'est pas occupée en permanence :

Nombre d'habitants saisonniers/occasionnels :

Périodes d'occupation : mois/an

Autres immeubles

(locaux commerciaux, hôtels, ensembles immobiliers regroupés, sanitaires isolés, etc.)

Quel est (quels sont) le(s) type(s) de locaux qui sera (seront) desservi(s) par l'installation ?

Quelle est la capacité d'accueil de l'immeuble ou nombre d'usagers permanents ? personnes

Quel est le nombre d'Équivalents-Habitants retenu (si connu) ? EH

Partie réservée à l'agent du SPANC

Autre information à disposition du SPANC, complémentaire et/ou contradictoire avec la déclaration

► CARACTÉRISTIQUES DU TERRAIN

Superficie du terrain : m²

Terrain inondable : ☐ Oui ☐ Non

Présence d'une nappe d'eau* : ☐ Oui ☐ Non ☐ Ne sais pas

**hors niveau exceptionnel des hautes eaux*

Alimentation en eau :

Consommation d'eau annuelle :m³

Présence d'un captage privé (prélèvement, puits, forage) à proximité ?

☐ Oui ☐ Non ☐ Ne sais pas

N.B. : il peut s'agir d'un captage situé sur la même parcelle ou sur une parcelle voisine

Si oui :

- l'ouvrage est-il déclaré ? ☐ Oui ☐ Non

N.B. : tout dispositif de prélèvement, puits ou forage, dont la réalisation est envisagée pour obtenir de l'eau destinée à un usage domestique au sens de l'article R. 214-5 du code de l'environnement, est déclaré au maire.

- l'eau est-elle utilisée pour l'alimentation humaine ?

☐ Oui ☐ Non

- l'eau est-elle utilisée pour l'arrosage de légumes destinés à la consommation humaine ? ☐ Oui ☐ Non

Caractéristiques de l'installation

Nombre d'habitations raccordées à l'installation :

L'ensemble des eaux usées est-il raccordé à l'installation ? ☐ Oui ☐ Non ☐ Ne sais pas

Les eaux pluviales sont-elles séparées de l'installation d'assainissement ?

☐ Oui ☐ Non ☐ Ne sais pas

Âge de l'installation

Âge réel : préciser la date de réalisation ou de réhabilitation de l'installation : / /

Si inconnu, tranche d'âge approximative :

☐ < 10 ans ☐ 10-15 ans ☐ 15-20 ans ☐ 20-25 ans ☐ > 25 ans

Entretien de l'installation

☐ Pas d'information disponible

Date de la dernière opération d'entretien : / /

Type d'entretien (vidange, changement de pièce, etc.) :

.....

Existence de justificatifs ?

☐ Oui ☐ Non

DOCUMENTS EXISTANTS (à présenter à l'agent du SPANC lors de sa visite)

- Plans
- Étude de sol et/ou de filière
- Photos des travaux
- Factures
- Justificatifs d'entretien
- Contrat d'entretien
- Autre (préciser) :

- | | |
|------------------------------|------------------------------|
| ☐ Oui | ☐ Non |
| ☐ Oui | ☐ Non |
| ☐ Oui | ☐ Non |
| ☐ Oui | ☐ Non |
| ☐ Oui | ☐ Non |
| ☐ Oui | ☐ Non |
| ☐ Oui | ☐ Non |

S'il n'existe pas de plan précis de l'installation, merci de décrire le système en reportant les éléments suivants sur un schéma À JOINDRE EN ANNEXE:

- Les limites de la parcelle
- L'habitation et le bâti annexe (garage, piscine, terrasse, etc.)
- La sortie des eaux usées de l'habitation (WC, eaux de cuisine et de salle de bain)
- Les différents éléments de l'installation d'assainissement (fosse, épandage, etc.)
- Le rejet des eaux traitées le cas échéant
- Les voies de passage des véhicules
- Les puits, captages ou forages utilisés pour l'alimentation en eau potable le cas échéant

Ce contrôle de système ANC < à 20 Équivalents-Habitant (*maison ou chalet individuels...*) sera facturé conformément au tarif en vigueur, téléchargeable sur notre site internet.

Je certifie l'exactitude des informations fournies et déclare avoir pris connaissance du règlement de service (*téléchargeable et consultable sur www.cc-quebwiller.fr*).

1. Les informations recueillies sur ce formulaire sont collectées par la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller (CCRG) (1 rue des Malgré-Nous – 68500 Guebwiller – infos@cc-quebwiller.fr) et sont nécessaires afin de permettre au SPANC de procéder au contrôle de votre système d'assainissement non collectif, conformément à la législation en vigueur.
2. La base légale du traitement est la mission d'intérêt public au regard du e) de l'article 6 du RGPD.
3. Toutes les informations demandées via ce formulaire doivent obligatoirement être renseignées, les données recueillies sont indispensables à la gestion du service. Un formulaire ne comportant pas toutes les informations demandées ne pourra pas être traité.
4. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : service Comptabilité et SPANC. La CCRG est susceptible de transmettre les données collectées à des organismes publics (tribunaux, autorité administratives...) si la loi ou les règlements l'exigent ou si elle reçoit injonction de le faire.
5. Les données sont conservées (en version papier et/ou numérique) pendant la durée nécessaire à l'exécution du service. À l'issue de l'exécution du service, celles-ci sont détruites ou archivées puis détruites conformément à la réglementation en vigueur. La CCRG met tout en œuvre pour garantir la sécurité de traitement des données collectées.
6. Conformément à la réglementation, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des informations vous concernant ; du droit à la limitation d'un traitement vous concernant et du droit, pour motifs légitimes, de vous opposer à ce que vos données fassent l'objet d'un traitement.
7. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter la CCRG : infos@cc-quebwiller.fr. Le Délégué à la Protection des Données (DPD) de la CCRG est le Centre de Gestion de Meurthe-et-Moselle - CDG 54 (personne morale) – cdg.fpt54@cdg54.fr – 2 allée Pelletier Doisy – BP 340 – 54600 Villers-lès-Nancy Cedex – 03 83 67 48 10.
8. Si vous estimez, après avoir contacté le DPD, avoir besoin de plus d'information ou que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez vous adresser à la CNIL (www.cnil.fr).

☐ J'ai lu et accepté les conditions ci-dessus

Fait à : , le

Signature



En prévision du passage de l'agent du SPANC, nous vous prions de rendre accessible l'ensemble de l'installation d'assainissement (couvertures, ouvrages...)